



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Distribution de masques aux publics en situation de précarité sociale dans le cadre de la lutte contre l'épidémie Covid-19

Saint-Pierre, le 3 août 2020

Suite aux annonces du ministre de la Santé devant l'Assemblée nationale le 21 juillet 2020, il a été décidé la distribution de masques « grand public », lavables et réutilisables, aux personnes en situation de précarité sociale.

La préfecture assurera la distribution gratuite de masques de protection sanitaire aux allocataires de l'allocation d'adulte handicapé (AAH), du revenu de solidarité active (RSA), de la prime d'activité et pour les personnes touchant le minimum vieillesse.

Le retrait de ces jeux de masques s'effectuera dans les mairies à compter du 7 août, sur présentation d'un bon qui aura été transmis préalablement aux bénéficiaires par la Poste.

Tél : 05 08 41 10 40
Mél : cabinet@spm975.gouv.fr
Contact presse

Place du Lieutenant-colonel Pigeaud
97500 Saint-Pierre et Miquelon